



RAPPORT DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Sur l'année 2023

Présenté en Conseil communautaire
du 21/12/2023



RAPPEL REGLEMENTAIRE

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2) a instauré l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de réaliser un rapport annuel récapitulant les actions engagées en faveur du développement durable. L'objectif de ce rapport est de favoriser l'intégration du développement durable dans les politiques publiques et de fournir un outil d'aide à la décision lors du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Le présent rapport porte sur le bilan des actions conduites en matière de développement durable au sein de Saint-Malo Agglomération durant l'année 2023. Il s'appuie sur les contributions des différents services de la communauté d'agglomération.



Les documents cadres Climat-Air- Energie

Plan Climat-Air-Énergie Territorial

Adopté en décembre 2019 –durée 6 ans.
Bilan mi-parcours en 2023

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un document stratégique qui présente un grand nombre d'actions des acteurs de Saint-Malo Agglomération pour la transition écologique et énergétique ; C'est un projet territorial à la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des enjeux climat-air-énergie autour de plusieurs grands objectifs :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- Encourager la sobriété énergétique (économies d'énergie dans tous les secteurs)
- Améliorer la qualité de l'air
- Développer les énergies renouvelables et de récupération de chaleur.

Rappel des objectifs nationaux :

Loi « Transition Énergétique pour la Croissance Verte » de 2015 :

- -40% d'émission de GES entre 1990 et 2030
- Diminution de la consommation d'énergie : -20% en 2030
- 1/3 de l'énergie consommée sera renouvelable en 2030

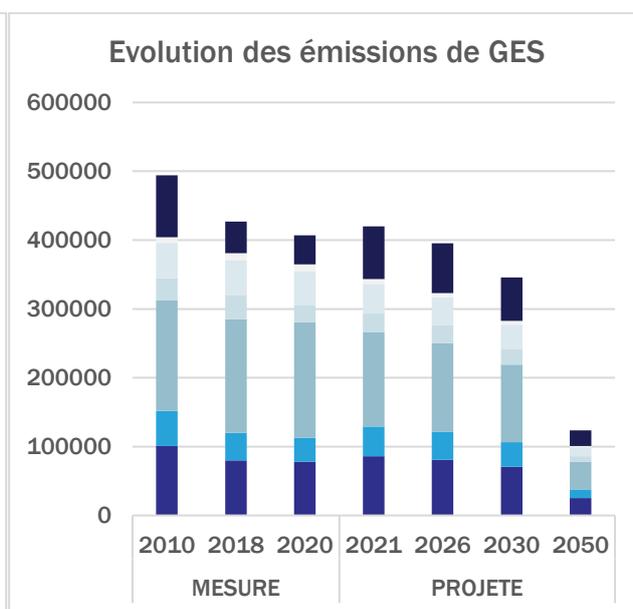
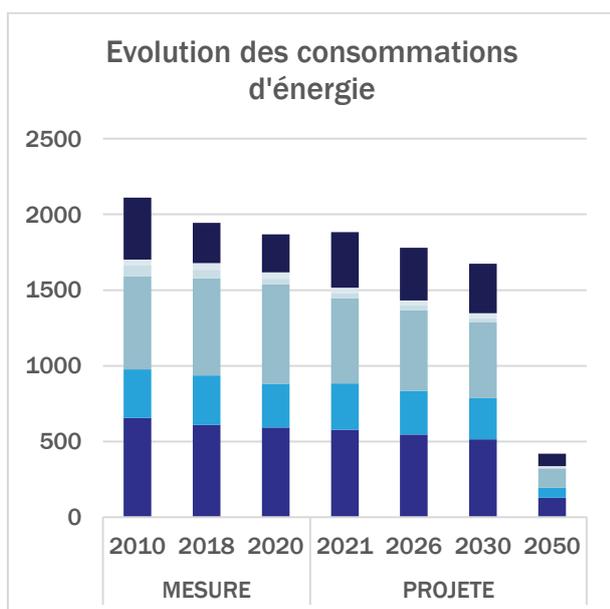
Renforcé par la Stratégie Nationale Bas Carbone révisée qui vise la neutralité carbone en 2050 ce qui implique de diviser nos émissions de GES au moins par 6 d'ici par rapport à 1990.

- Décarbonner complètement l'énergie
- Réduire fortement les consommations d'énergie via l'efficacité énergétique et la sobriété des modes de vie,
- Réduire fortement des émissions non énergétiques du monde industriel et agricole,
- Augmenter les puits carbone (sols, forêts, ...)

Où en sommes-nous ?

57% Plan d'action réalisé
-18 % D'émissions de GES (2010-2020)

-12 % De consommation d'énergie (2010/2020)
+20% De Production d'énergies renouvelables (2010/2020)



■ Industrie hors branche énergie Déchets
■ Agriculture ■ Autres transports
■ Transport routier ■ Tertiaire
■ Residentiel

Projet de territoire

Adopté en novembre 2021

Le projet de territoire est le fruit d'une large concertation pour faire remonter les idées du terrain, comme le voulaient les élus communautaires qui a permis de faire ressortir 5 valeurs-phares, 4 grandes ambitions et 16 objectifs déclinés en sous objectifs pour un total de 122 actions concrètes programmées.

4 ambitions

- Une Agglomération respectueuse du patrimoine, de l'environnement et actrice du développement durable
- Une Agglomération solidaire pour créer un territoire équilibré au bénéfice de tous
- Une Agglomération au service du bien-vivre ensemble et du bien commun
- Une Agglomération innovante et créative pour un développement attractif

Territoire engagé transition écologique

La collectivité a choisi de s'engager dans la démarche ambitieuse d'amélioration continue du programme Territoire Engagé Transition Écologique, soutenue par l'agence de la transition écologique (ADEME).

Le label CLIMAT-AIR-ÉNERGIE de ce programme récompense l'engagement des collectivités en faveur de la transition écologique. Il s'appuie sur un référentiel composé de 61 mesures, réparties en 6 domaines : planification territoriale, patrimoine de la collectivité, approvisionnement énergie, eau, assainissement, mobilité, organisation interne et coopération, communication.

La demande de label est prévue courant 2024.



Pour une administration responsable

Bilan Gaz à Effet de Serre

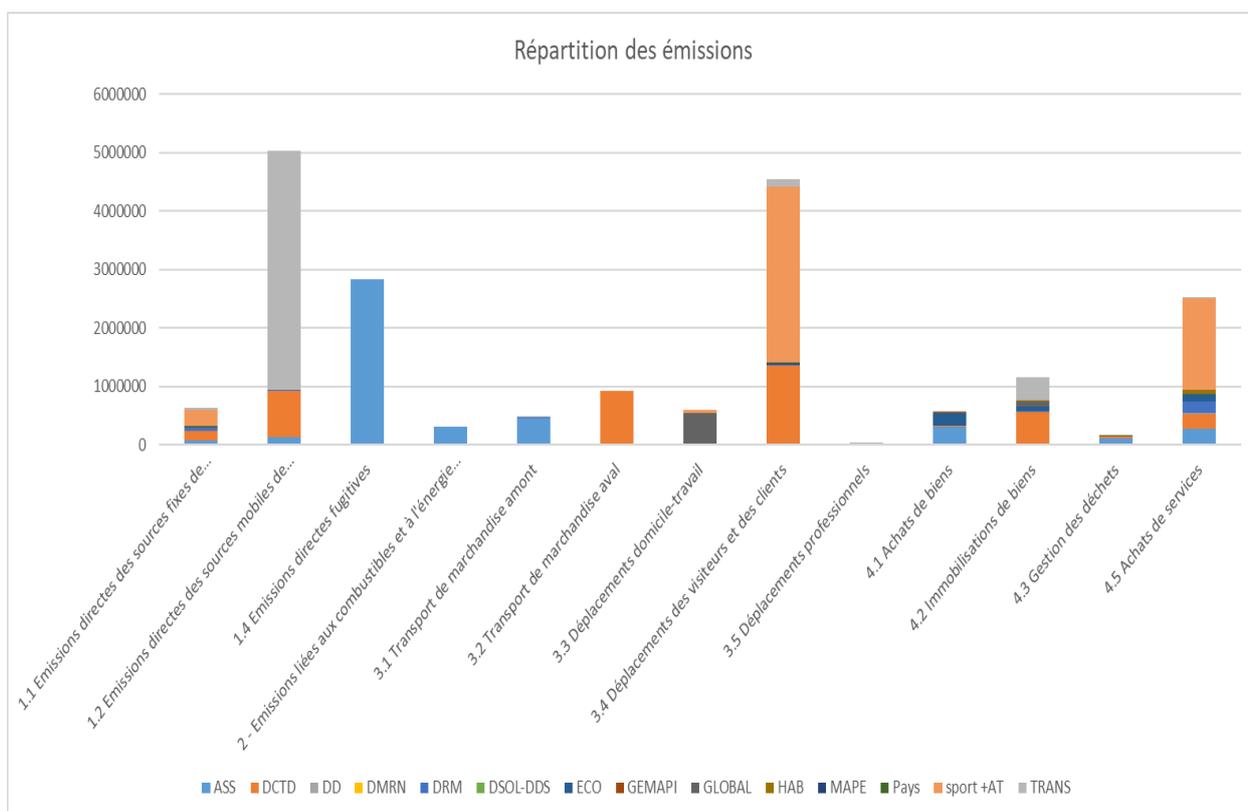
Un diagnostic pour mobiliser les gisements de réduction de ces émissions.

Le renforcement des obligations de reporting carbone découle du Décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022.

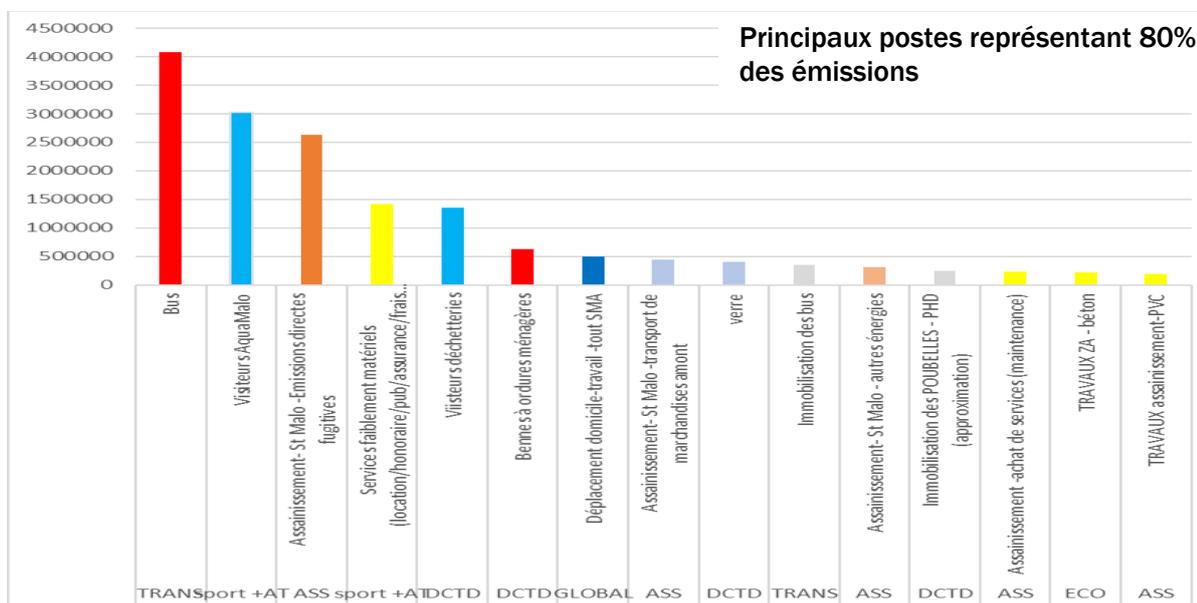
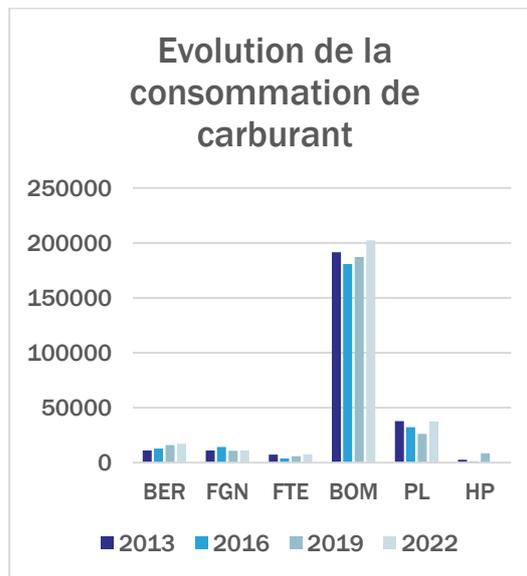
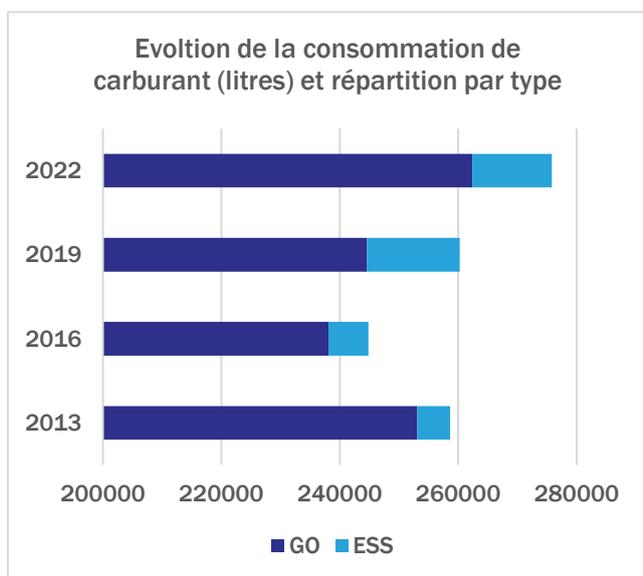
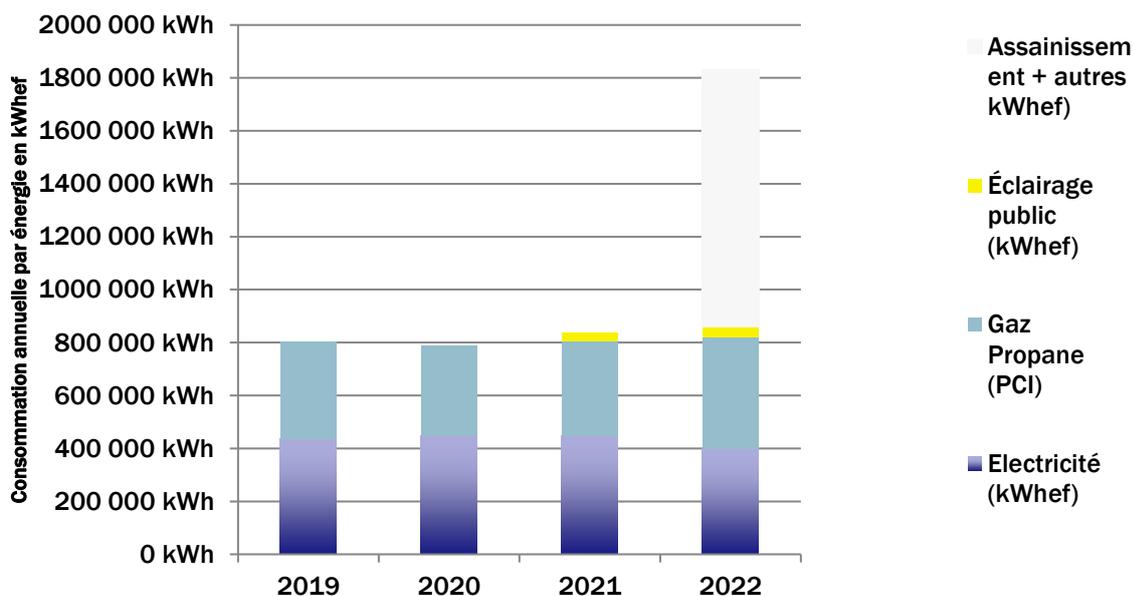
Jusqu'ici pour les BEGES réglementaire « patrimoine et compétences », les collectivités concernées devaient rendre compte de leurs émissions directes et indirectes de GES (scopes 1 et 2), c'est-à-dire les consommations d'énergie (pétrole, gaz, charbon, etc.) des ressources possédées ou contrôlées par la collectivité (chaudières, véhicules...) et les achats d'électricité, de chaleur, de fluides frigorigènes, etc.

Depuis le 1er janvier 2023, il est désormais obligatoire de comptabiliser aussi les émissions indirectes significatives de GES du scope 3, comme par exemple, les achats de produits et de services, les déplacements domicile-travail des agents, les immobilisations de biens de la collectivité (bâtiments, écoles/collèges/lycées, matériels de bureau, produits numériques...), les déchets... Pour nous, cela implique les émissions indirectes relatives aux activités menées en propres mais également les émissions indirectes significatives d'activité de ses principaux délégataires.

Réalisé sur l'année 2022 :



Evolutions des consommations et dépenses par typologie



Les principaux postes d'émissions de l'agglomération sont liés aux bus (conversion de la flotte de bus), aux visiteurs d'AquaMalo, aux émissions liées au process d'assainissement (méthanisation), aux achats réalisés pour AquaMalo, les usagers des déchetteries (mise en place d'un contrôle d'accès), des bennes à ordures ménagères (conversion du parc), déplacement domicile-travail (télétravail, ...), le transport des boues (méthanisation).



SOBRIETE NUMERIQUE

La face cachée du numérique. Bien que ce secteur représente 2.5% des émissions de GES en France actuellement, ce secteur connaît une croissance exponentielle. SMA a lancé une étude pour étudier l'impact, les usages et définir une feuille de route pour limiter cet impact.



BUDGET VERT

Dans une démarche d'amélioration continue, nous avons analysé la partie « investissement » du BP2024.



CONDITIONS DE TRAVAIL

Télétravail- mise en place depuis mai 2022. Aujourd'hui 75 agents en bénéficient. Un travail autour de la **Qualité de vie au travail** a été initié. Questionnaire, séminaire... afin de définir ensemble les conditions de travail de demain.



FORMATION SENSIBILISATION ACTION

120 agents ont participé au « **Défi agents** » sur le thème de la protection des océans de la pollution plastique en partenariat avec « The Sea Cleaners ».

Les **entres-nous** sont des moments pour les agents (yoga, aviron, création de potager, cosmétique fait maison...)

Durant le mois de **Mai à vélo**, 28 cyclistes, agents de SMA, ont réalisés 5080 kilomètres !!! Ce qui nous a placé sur la 3^{ème} place au niveau régional !



CONVERSION DES BUS & BENNES A ORDURES MENAGERES

Choix de passer 100% des bus et BOM au bioGNV et hydrogène. PPI acté. (en lien avec le développement d'une unité de méthanisation des boues de STEP pour la production de Biogaz)

<https://www.stmalo-agglomeration.fr/actualites/methanisation-les-boues-depuration-vont-bientot-produire-du-biogaz/>

METHANISATION DES BOUES DE STEPS

Rouler grâce à nos déchets d'eaux usées, c'est aujourd'hui possible !

Les boues et graisses en sortie de traitement des eaux usées seront bientôt réduites de 40% grâce à la construction de cette nouvelle unité de méthanisation. Ce procédé permet en effet de produire du gaz par fermentation des matières organiques. Les boues et graisses fermentées produisent du méthane récupéré, filtré et traité pour en faire du biogaz qui pourra être réinjecté directement dans le réseau de gaz de ville. Opérationnelle début 2025, cette unité de méthanisation illustre de façon très concrète la façon dont on peut transformer un déchet en source d'énergie locale et inépuisable. Les travaux de terrassement ont démarré en octobre et l'équipement devrait être opérationnel en janvier 2025, pour un coût total de 11,16 M€ HT.



<https://www.stmalo-agglomeration.fr/unite-de-methanisation/>



STATION D'AVITAILLEMENT EN BIOGAZ

Pour compléter cette boucle vertueuse, Saint-Malo Agglomération a travaillé avec le Syndicat d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) et sa SEM Energ'iV pour proposer une station d'avitaillement en biogaz. Construite juste à côté du siège du réseau de bus MAT, cette station sera double. Ouverte aux véhicules particuliers, d'entreprises et des collectivités, la station proposera une charge rapide allant de 2 min pour les voitures, à 10 min pour les camions. Et juste à côté, sur le parking du réseau de bus MAT, Saint-Malo Agglomération fait également construire une partie privatisée de 19 emplacements dédiés à l'avitaillement de ses bus, en charge lente la nuit. Par ailleurs, les ateliers et locaux de remisage des bus et bennes à ordures ménagères de Saint-Malo Agglomération devront être adaptés aux normes GNV (gaz naturel). Les stations de lavage feront quant à elles l'objet d'adaptations spécifiques à ces véhicules roulant au biogaz.

<https://www.stmalo-agglomeration.fr/station-de-biogaz/>

Projets réalisés en 2023

Favoriser la mobilité douce

Le fort recours à la voiture individuelle sur le territoire de Saint-Malo Agglomération fait du secteur « routier », le premier poste d'émission de GES (41.2%) et a également un impact sur la qualité de l'air. C'est le seul secteur qui connaît une croissance. Ainsi, il est nécessaire de promouvoir les alternatives à l'usage de la voiture. Outre l'amélioration de la qualité générale de l'offre en la matière, l'évolution des habitudes et des pratiques de déplacements des habitants est déterminante.



4 mois de concertation citoyenne – 55 propositions

Consultation grand public, pendant 4 mois, pour faire évoluer le réseau de bus MAT en 2025 et, plus largement, pour imaginer les mobilités de demain sur le territoire. Il s'agissait de mieux comprendre les usages d'aujourd'hui et d'explorer les expérimentations possibles (intermodalité, transport à la demande, covoiturage...). Cette concertation a donné lieu à 55 propositions pour inventer la mobilité de demain.

Nouvelle formule pour la semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre

Après avoir expérimenté le village des mobilités à l'échelle du Pays de Saint-Malo, Saint-Malo Agglomération propose un **nouveau programme d'animations inédites, gratuites, accessibles à tous.**



Balades, sorties, initiations, projections-débats et ateliers autour des différents modes de déplacement ... Toutes ces animations sont organisées avec le concours de **8 porteurs de projets** issus de l'appel à projets lancé en juin dernier.



Faciliter le déploiement des mobilités douces

Validation en février du cadre de la mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur cyclable de l'agglomération.

Mise en place d'un « Pacte des mobilités » entre Saint-Malo Agglomération et le Département pour l'année 2024.



Encourager les déplacements professionnels

Lancement d'une étude sur la création d'une plateforme de logistique urbaine pour le 1er et dernier km.



Pour les touristes aussi !

Déploiement de circuits pédestres, cyclo randonnées... par la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel



Trophée des écoliers cyclistes

Plus de 2 900 élèves du territoire étaient mobilisés dans le cadre de l'opération Trophée des écoliers cyclistes du 22 au 26 mai dernier. Ils avaient une semaine pour venir le plus possible à l'école à vélo.

Réduire les consommations d'énergie

Le résidentiel, compte pour 19% des émissions de GES, le tertiaire, 9% et l'industriel 10%. Bien que nous observons les premiers effets des efforts consentis par tous, il est indispensable de continuer à réaliser des réductions.

Accompagner les particuliers

Dans le cadre de ses dispositifs OPAH (Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat), Saint-Malo Agglomération accompagne les propriétaires occupants ou bailleurs éligibles dans leurs **travaux de rénovation énergétique**, de remise en état de logements indignes ou dégradés, d'adaptation à la perte d'autonomie.

Confié à l'opérateur Soliha, cet accompagnement gratuit consiste en un diagnostic et une aide à la constitution du dossier de demande de subvention à l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Si le dossier est accepté, Saint-Malo Agglomération apporte une aide supplémentaire de 5 % HT du montant des travaux par logement, plafonnée à 1 000 euros pour les propriétaires occupants et à 4 000 euros (HT) pour les propriétaires bailleurs. Ce sont près de 100 logements qui en bénéficient chaque année, avec un gain énergétique de 35%.



Rénov' Habitat Bretagne, un autre appui local pour la rénovation énergétique des logements

Guichet d'accueil des particuliers pour les guider dans le choix d'un prestataire pour réaliser un audit de leur maison, préalable à la constitution d'un dossier MaPrimeRénov'. Cet audit est pris en charge à hauteur de 500 à 800 euros, selon les ressources des propriétaires.

Bilan 2022 :

	1ere information (A1)	Conseil personnalisé (A2)	Audit (A3)	Accompagnement avec bureau d'étude (A4)	Accompagnement avec Maître d'œuvre (A5)	Construction - Energie Renouvelable
Saint-Malo Agglomération						
Objectif	578	241	19	35	1	37
Réalisé	635	242	21	43	0	41
% réalisé	110%	100%	110%	123%	0%	111%



Au chevet des copropriétés

Souvent désarmés, Saint-Malo Agglomération a mis en place un panel de solution prévoyant accompagnement en ingénierie financière et méthodologique afin de limiter les difficultés.

Sobriété dans le parc public

Arrivée d'un conseiller en énergie partagé au premier semestre 2022. Cette année a été consacrée à l'élaboration des diagnostics énergétiques.

Ce sont 20 bâtiments qui ont bénéficié d'un diagnostic approfondi et d'un plan d'action associé. Un accompagnement à la réponse à l'appel à projet ACTEE, ainsi qu'à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables a également été au programme.



Adoption du Plan Local de l'Habitat

Le PLH est un document stratégique qui fixe pour une durée de 6 ans le nombre de logements à produire, en fonction des besoins et des ressources des habitants, sur chacune des communes du territoire communautaire.

L'élaboration du 3^e programme local de l'habitat (PLH) de Saint-Malo Agglomération a été lancée en juin 2021. Elle a fait l'objet de plusieurs de travail avec les élus et les acteurs du territoire. Des temps de rencontres se sont également tenus, début mars et fin juin 2022, afin de partager le diagnostic et les enjeux, puis d'ébaucher des pistes d'actions.



ADOPTE EN SEPTEMBRE 2023

Lors du conseil communautaire du 28 septembre 2023, les élus ont adopté le PLH 2023-2028.

Constitué de 2 axes stratégiques – 11 orientations

1. Agir sur l'offre par la maîtrise foncière et l'attractivité du parc existant

- 1.1. Définir une stratégie d'intervention sur le foncier et mobiliser toute la palette des outils - y consacrer prioritairement les moyens de l'agglomération. Un changement de paradigme qui suppose une inflexion forte des modes de faire (avec, par exemple, des conséquences possibles sur les compétences de l'agglomération)
- 1.2. Développer l'offre conventionnée en accession et en locatif pour mieux loger les actifs et asseoir la fonction de résidence principale
- 1.3. Amplifier la requalification du parc existant et améliorer le fonctionnement des copropriétés, comme levier pour favoriser les dynamiques de réhabilitation et pour réguler les équilibres entre fonction résidentielle et fonction touristique ; En prenant appui sur les dispositifs et moyens des partenaires et en mettant l'accent sur une démarche proactive d'information et d'accompagnement des ménages

2. Vivre ensemble et favoriser l'acceptation sociale des nouvelles opérations

- 2.1. Favoriser l'acceptation sociale des nouvelles opérations
 - Concilier développement et acceptabilité sociale : sensibiliser et partager avec toutes les parties prenantes (opérateurs, porteurs de projets, habitants, ...) les enjeux de la politique habitat de Saint Malo Agglomération
 - Travailler, améliorer, garantir la qualité de la production résidentielle dans un souci de durabilité et d'acceptabilité
 - Innover, renouveler les pratiques : modalités de conception, de montage [dont participation citoyenne, sensibilisation / association des habitants, des riverains, ...], de financements, modes d'habiter, architecture et matériaux, intégration paysagère, mixité des fonctions, des publics et des logements dans les nouvelles opérations (intergénérationnel...)
- 2.2. Créer les conditions du vivre-ensemble en permettant l'accès au logement des publics fragiles et en favorisant les parcours résidentiels : en ligne de mire, les familles monoparentales, les ménages en difficulté sociale, les jeunes, les seniors, les gens du voyage - innover et expérimenter pour intégrer des solutions dans des offres mixtes et le développement de solutions en habitat léger

Adoption du plan alimentaire territorial

Relocaliser l'agriculture, favoriser les circuits courts et permettre à tous, dès le plus jeune âge, de manger des aliments de qualité, plus sains, plus sûrs :

LES AMBITIONS ET LES OBJECTIFS DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

> 3 AMBITIONS MAJEURES, 9 OBJECTIFS :

Une alimentation locale et durable accessible à tous

- Développer des circuits de distribution de produits locaux accessibles à tous
- Soutenir et coordonner la restauration collective dans les démarches d'alimentation durable
- Promouvoir une alimentation locale et durable pour tous

Une agriculture préservée et adaptée aux risques climatiques

- Optimiser le foncier agricole productif et nourricier
- Accompagner le maintien et la diversification des productions
- Soutenir des pratiques agricoles respectueuses des ressources et mettre en place des stratégies d'adaptation au risque climatique

Des acteurs et des filières locales structurées

- Promouvoir les métiers agricoles et alimentaires
- Mettre en relation les entreprises alimentaires
- Développer des outils intermédiaires

> 1 AMBITION TRANSVERSALE : CRÉER UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE

le plan alimentaire territorial de Saint-Malo Agglomération, qui est l'un des trois volets du programme local de l'agriculture territoriale, se met en place.

Adopté en février 2023.

Vers la résilience Alimentaire

Le 2ème forum de l'Alimentation et de l'Agriculture intitulé "Produire, se nourrir, quel avenir ?".

Saint-Malo Agglomération accompagne une démarche initiée par le Conseil National de la Résilience Alimentaire (CNRA) associé à l'AFNOR qui vise à rédiger un référentiel SPEC « Résilience alimentaire des territoires ». Les objectifs de ce référentiel sont de :

- Disposer d'un outil de référence partagé et simple pour faciliter les démarches en faveur de la résilience alimentaire ;
- Territorialiser l'alimentation à tous les niveaux d'échelle (du national au local) ;
- Favoriser la soutenabilité des filières agricoles et alimentaires
- Contribuer à la souveraineté alimentaire de la France.



Accompagner les jeunes agriculteurs

2 Pass jeunes agriculteurs attribué : Un producteur de légumes bio de plein champ à St Coulomb et un maraicher bio sur sol vivant.

Lors du **56e congrès national** des Jeunes agriculteurs – 600 jeunes agriculteurs présents à St Malo



Décarbonation de l'économie

Accompagner les acteurs de l'économie dans leur transition est l'un des objectifs de Saint-Malo agglomération.



ENTREPRISES : NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOTRE DEMARCHE RESPONSABLE (RSE)

Saint-Malo Agglomération lance cette année un nouveau dispositif pour accompagner et soutenir les entreprises dans la mise en œuvre ou l'amélioration de leurs démarches de responsabilité sociétale (RSE).

<https://www.stmalo-agglomeration.fr/actualites/accompagnement-des-entreprises-dans-leur-demarche-rse/>



L'AGGLO REJOINT ARMOR HYDROGENE SUR UN PROJET UNIQUE DE TRANSITION ENERGETIQUE

L'hydrogène vert est aujourd'hui considéré comme l'une des solutions de décarbonation de notre économie. En Côtes d'Armor, des partenaires se sont engagés autour d'un projet de production d'hydrogène vert. Une solution d'avenir pour la transition énergétique qui a également séduit la Région Bretagne et Saint-Malo Agglomération qui a rejoint le consortium costarmoricaïn en juin dernier.

<https://www.stmalo-agglomeration.fr/actualites/lagglo-rejoint-armor-hydrogene-pour-developper-un-projet-unique-au-service-de-sa-transition-energetique/>



UN FONCIER EN TRANSITION

Saint-Malo Agglomération élabore aussi une **nouvel** **stratégie foncière** qui intègre d'autres approches, telle que la densification et la requalification des zones d'activités existantes, l'optimisation du foncier cédé ou à recréer, ou encore le choix exclusif d'entreprise présentant un projet vertueux et économe (en eau et en impact carbone). En parallèle, des études visant à reconstituer un stock de foncier pour les entreprises industrielles et logistiques dont les besoins sont généralement supérieurs à 5 000 m² sont engagées.

Biodiversité

Sur le territoire, la séquestration de carbone annuelle est évaluée à 6 600 TCO₂, soit environ 2 % du total des émissions de GES. Il apparaît nécessaire de planifier l'augmentation des puits de carbone de toute sorte, forestiers d'une part et d'autre part ceux liés à l'agriculture agricole : haies bocagères, agroforesterie, prairies permanentes.

Ces plantations participent, de plus, à la qualité des paysages malouins, à limiter les risques d'érosion et contribuent au maintien de la biodiversité et des populations des auxiliaires des cultures en particulier (insectes, oiseaux...). Par ailleurs, si l'augmentation de la teneur dans l'atmosphère en CO₂ accélère la croissance des coquillages, la sensibilité des espaces marins pourrait également augmenter et fragiliser la ressource. Ces milieux seront d'autant plus armés pour faire face aux changements des conditions climatiques.



Atlas de la biodiversité Intercommunal

Lauréat de l'appel à projet proposé par l'Office Français de la biodiversité et par le fond Européen FEDER, Saint-Malo Agglomération va réaliser d'ici la fin 2025, son atlas de la biodiversité !

Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude- Approbation de la Charte et adhésion au Syndicat mixte de gestion

Le futur parc comptera 66 communes. La création devrait se faire à la mi-juin 2024.



Des projets pour la biodiversité « extraordinaire »

Saint-Malo Agglomération est l'animateur de la zone Natura 2000 « Côte de Cancale à Paramé ». En plus de suivi habituel des espèces et des habitats d'intérêts communautaires, cette année a notamment été :



- Le lancement d'un comité de pilotage sur le devenir de la route littoral « RD201 » (cf presse)
- Fin des travaux de restauration paysagère à la pointe du Nid
- Préservation de la Pointe du Grouin : La nature va regagner du terrain- réalisation des travaux
- Sécurisation du Fort d'Arboulet à la Varde : travaux en cours

Breizh bocage : 10,6 km plantés en 2023

Dans les paysages bocagers, les haies rendent de multiples services : lutter contre l'érosion des sols, préserver l'eau et sa qualité, briser le vent (et donc protéger les cultures et le bétail), maintenir la biodiversité ou encore produire du bois énergie ou de litière. Décimées au XXe siècle par le remembrement, elles connaissent désormais un regain d'intérêt en tant qu'outil de protection et de productivité.

Depuis 2017, Saint-Malo Agglomération porte le programme Breizh Bocage qui subventionne les plantations de haies sur des terres agricoles. Il a déjà bénéficié à plus d'une centaine d'exploitants et permis de créer ou de restaurer près de 50 km de linéaire bocager sur le territoire. Le reste à charge pour le propriétaire est d'un euro maximum par mètre linéaire. L'entretien est aussi pris en charge pendant trois ans.



Milieux aquatiques

Depuis trois ans, le programme de reméandrage de l'Agglo a permis à plusieurs cours d'eau de retrouver leur emplacement historique et de les reconnecter à leurs zones humides. Ces dernières font office d'éponge en stockant l'eau dans le sol en période de pluie et en la redistribuant aux cours d'eau en période estivale.

À terme, la multiplication des travaux permettra de mieux affronter les épisodes de sécheresse. Pour retrouver les tracés historiques, le service GEMAPI a sorti des archives le cadastre napoléonien (ou plan cadastral de 1812) sur lequel les cours d'eau apparaissent encore.

Mis en place en 2020 avec un objectif de préservation global de la ressource en eau, la 2ème partie du contrat territorial milieux aquatiques Rance-Frémur 2023-2025 comprend les études et les travaux de restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Rance.



Lutte Frelon asiatique

Saint-Malo Agglomération prend à sa charge 50% de la destruction des nids de frelons en partenariat le FGDON 35. 50% En 2023, 511 nids ont été détruits (fin octobre).



Réduction à la source des déchets

Dans l'ordre : réduire, réutiliser, recycler

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. L'enjeu prioritaire est de changer nos modes de consommation afin de réduire nos déchets à la source tout en considérant le déchet émis aujourd'hui comme la ressource de demain.



Lancement PLPDMA

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés a pour objectif d'identifier les principales sources et d'établir un plan d'action. Un premier diagnostic a permis de déterminer les actions à mener en priorité et adopter, à l'automne 2024, un plan d'actions pour mieux les maîtriser. »



Extension des consignes de tri

Depuis le 1^{er} janvier, les consignes de tri sont plus simples. Tous les emballages ménagers peuvent être déposés, même souillés (mais tout de même vidés de leur contenu) dans les bacs jaunes. Ce simple geste a permis d'augmenter le volume collecté de 44 tonnes au 1^{er} trimestre 2023 par rapport à la même période en 2022. Dans le même temps, le volume des ordures ménagères a baissé dans des proportions encore plus importantes.

Collecte des bio-déchets : déploiement des composteurs

Pour permettre à tous les ménages de disposer d'une solution permettant de trier leurs déchets biodégradables, Saint-Malo Agglomération mets à disposition des habitants des composteurs individuels.



L'agglomération subventionne l'association les marteaux du jardin pour la création de 15 nouvelles aires de compostage collectifs, la pérennisation des 9 aires existantes, la tenue de 2 ateliers de sensibilisation et d'un stand « broyage des déchets verts en déchèterie » à disposition des habitants.

Education à l'environnement

La mobilisation de tous est indispensable pour mener ces transitions. L'Agglomération bénéficie d'un fort réseau d'acteurs engagés. Scolaires, citoyens, entreprises, élus et même les tous petits, sont sensibilisés, formés...



Une information facilitée grâce au site internet
Première année de fonctionnement du site web de l'agglomération « éco conçu ».



Rendez-vous mensuels ! Des moments de partage gratuit et accessible à tous.

En 2023, plus de 1 000 personnes ont participé aux rendez-vous mensuels de la transition écologique. Organisés par l'Agglomération et la Ville de Saint-Malo sous forme de balades, de sorties et d'ateliers animés par des associations spécialisées, ils permettent de découvrir la richesse et la diversité de l'environnement local, ainsi que les actions, les gestes et bonnes pratiques pour le préserver.



Atelier d'éveil à la ferme !

Quoi de mieux que d'aller découvrir les animaux de la ferme pour clôturer une année riche en activités C'est ce que proposait l'équipe du service MAPE (Malo Agglo Petite Enfance) accueillie par Mélanie, à la ferme pédagogique de Solidor. La sortie invitait également les assistants maternels, mais aussi les parents et jeunes enfants de toute l'agglomération.



Les élèves du collège René-Cassin de Cancale

Réseau d'éducation : expérimentation réussie

Saint-Malo Agglomération accompagnait une expérimentation d'un réseau d'éducation à l'environnement. Trois années riches en projet qui ont démontré l'intérêt des acteurs pour poursuivre ce projet.

- Facilitation au déploiement des Aires Marines Educatives
- Construction d'un plan d'éducation à l'environnement avec la commune de Plerguer

Assainissement : retour au naturel

Dernière étape du « cycle domestique » de l'eau, l'assainissement fait l'objet de toutes les attentions de Saint-Malo Agglomération pour protéger les milieux naturels de toute pollution.



Rénover nos réseaux et optimiser la collecte

Des inspections par caméra des réseaux sont menées en permanence sur le patrimoine de Saint-Malo Agglomération. Elles ont révélé plusieurs anomalies (affaissements, fissures, branchements non étanches ou mal jointoyés...).

D'importants travaux ont donc été entrepris sur plusieurs communes du territoire, comme ceux pour séparer la collecte des eaux usées des eaux claires.



Maîtriser les fuites

Maîtriser les consommations, c'est aussi limiter les fuites. Avec un taux de rendement de 92 %, soit 8 % de fuites alors que la moyenne nationale est de 20 %, les réseaux d'eau potable du territoire sont plutôt performants. Cela n'empêche pas la réalisation de travaux réguliers. En 2023, il y a notamment eu le renouvellement de 6 km de canalisation entre le pont Quelmer et la Croix Desilles

En test, le système Speed O'Clar pour réduire les risques de pollution pourrait être étendu

En cas de fortes précipitations, les réseaux d'eaux usées peuvent également être surchargés par des intrusions d'eau de pluie et perturber le bon fonctionnement de certaines stations d'épuration. Le système Speed O'Clar permet de traiter les pics de débit d'eaux arrivant à l'entrée d'une station d'épuration, lors de forts épisodes pluvieux, et de réduire significativement les risques de pollution.



Une cartographie haute-précision des 1 000 km de réseaux

Avec son schéma directeur d'assainissement, Saint-Malo Agglomération va arrêter les futures actions à mener en priorité pour maîtriser efficacement le coût de l'assainissement. Cela passe, notamment, par une parfaite connaissance des réseaux. Lors du diagnostic en cours, un géoréférencement précis à 4 cm est réalisé. Ce sont 1 000 km de réseaux, dont 600 d'eaux usées, qui seront définitivement répertoriés.

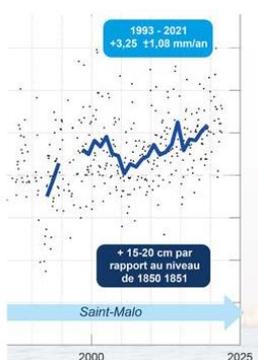


Adaptation au changement climatique

L'anticipation des risques est une question essentielle pour Saint-Malo Agglomération. Inondation, submersion marine, ressource en eau ...

Observer l'évolution

Mise en place de **caméras** pour filmer la houle et la digue pour une meilleure compréhension des phénomènes marins et mieux comprendre l'efficacité du système d'endiguement et améliorer les modèles de prévision des systèmes d'alerte et niveaux de protection.



Pendant trois ans, Saint-Malo Agglomération et le Shom (Service hydrographique et océanographique de la Marine) ont épluché les archives pour retrouver, répertorier et traiter l'ensemble des observations des niveaux marins malouins. En est issue une série marégraphique inédite. Cette **reconstitution historique de l'évolution du niveau marin** a pour but d'améliorer la compréhension et la gestion du risque de submersion marine.

4 communes de l'Agglo inscrites sur la liste des communes vulnérables face à l'érosion du trait de côte

Cette inscription n'est pas obligatoire, mais les communes de Saint-Malo, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Suliac et La Ville-ès-Nonais préfèrent anticiper.

Une cartographie de la prévision du recul du trait de côte à 30 et à 100 ans va ainsi être financée à 80 % par l'État dans le cadre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit fonds vert. Elle permettra de connaître précisément le niveau de risques pour les constructions situées dans les zones exposées au recul du trait de côte et de mettre à jour le plan local d'urbanisme. L'inscription permettra aussi de doter ces communes des outils nécessaires pour s'adapter à court, moyen et long terme **aux évolutions du littoral**





Anticiper les besoins en eau

La hausse continue des températures depuis 1990 suit le scénario de réchauffement le plus pessimiste. De ce fait, l'évapotranspiration s'accélère. À précipitations égales, il y a moins d'eau dans nos rivières, alors que les besoins augmentent. » Plusieurs solutions sont à l'étude pour augmenter la ressource, comme prendre de l'eau en Rance fluviale, dessaler l'eau de mer, réutiliser les eaux de station d'épuration ou rehausser des barrages. Mais c'est surtout la consommation d'eau qui reste le levier le plus efficace pour garantir un équilibre.

Santé et environnement

Savez-vous que l'on respire entre 10 000 et 16 000 litres d'air par jour ? Qu'un adulte au repos respire entre 10 et 20 fois chaque minute et que ce nombre passe entre 25 et 30 chez les enfants, et même entre 40 et 60 fois chez le nouveau-né ? On comprend mieux, à la lecture de ces chiffres, l'importance de la qualité de l'air, et des études sur ce sujet.

Sensibilisation des élus par des experts



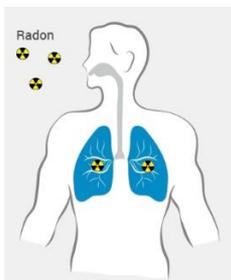
À Saint-Malo, où des capteurs mesurent quotidiennement la qualité de l'air, une EQIS-PA, autrement dit une évaluation quantitative d'impact sur la santé de la pollution de l'air, par l'agence régionale de santé Bretagne a été réalisé en complément. Afin de mieux appréhender les enjeux, les experts et élus communautaires, ont pu échanger le vendredi 3 mars 2023.

Lancement d'un comité de suivi de la Qualité de l'air



En septembre, le premier comité de suivi de la qualité de l'air s'est tenu, il regroupe : Le Pays de Saint-Malo, Saint-Malo Agglomération, la Ville de Saint-Malo, la région Bretagne, ma Sous-Préfecture de Saint-Malo, Santé publique France, l'Agence régionale de Santé Bretagne (ARS), l'Observatoire régional de Santé Bretagne (ORSB), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), l'association Air Breizh et la Communauté des professionnels de santé. Cette instance de partage d'information s'est également entendu sur plan de travail.

Campagne RADON



En Bretagne, environ 20% des décès par cancer du poumon seraient attribuables au radon : un gaz radioactif issu de la désintégration naturelle de l'uranium présent dans les roches granitiques, dont le sous-sol breton est garni. Incolore et inodore, il peut remonter à la surface, s'infiltrer dans les maisons et s'y accumuler en cas de mauvaise aération. Dans le cadre d'une campagne de détection, l'agence régionale de santé Bretagne a distribué, gratuitement, des dosimètres aux personnes volontaires vivant en maison individuelle, 111 dosimètres ont été distribués dans l'Agglomération.

Perspectives 2024

Analyse du budget vert

Expérimentation menée dans le cadre de la préparation budgétaire 2024, réalisée sur les dépenses d'investissement.

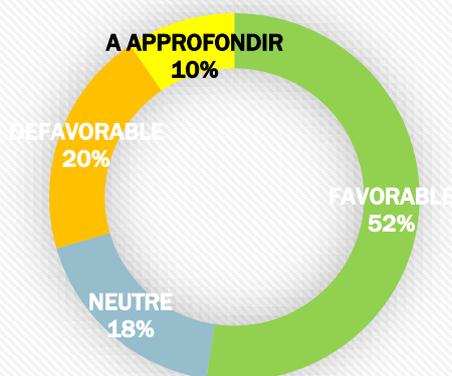
Un budget vert qu'est-ce que c'est ?

Un « budget vert » est une classification des lignes budgétaires selon des critères environnementaux, qui cherche à informer de manière synthétique sur les programmes contribuant à la transition écologique, ou allant à son encontre. C'est dans une logique d'amélioration continue.

Pourquoi en amont du Débat d'Orientation budgétaire ?

Désigné comme un outil de dialogue local, ce rapport développement durable permet aux collectivités de réinterroger leurs politiques publiques, leur fonctionnement et leurs modalités d'intervention en perspective du développement durable de leur territoire. L'analyse du budget vert permet d'apporter des éléments aux élus.

Répartition des dépenses d'investissement



■ FAVORABLE ■ NEUTRE ■ DEFAVORABLE ■ A APPROFONDIR

Il est intéressant de dissocier les opérations récurrentes, des projets portés par SMA.

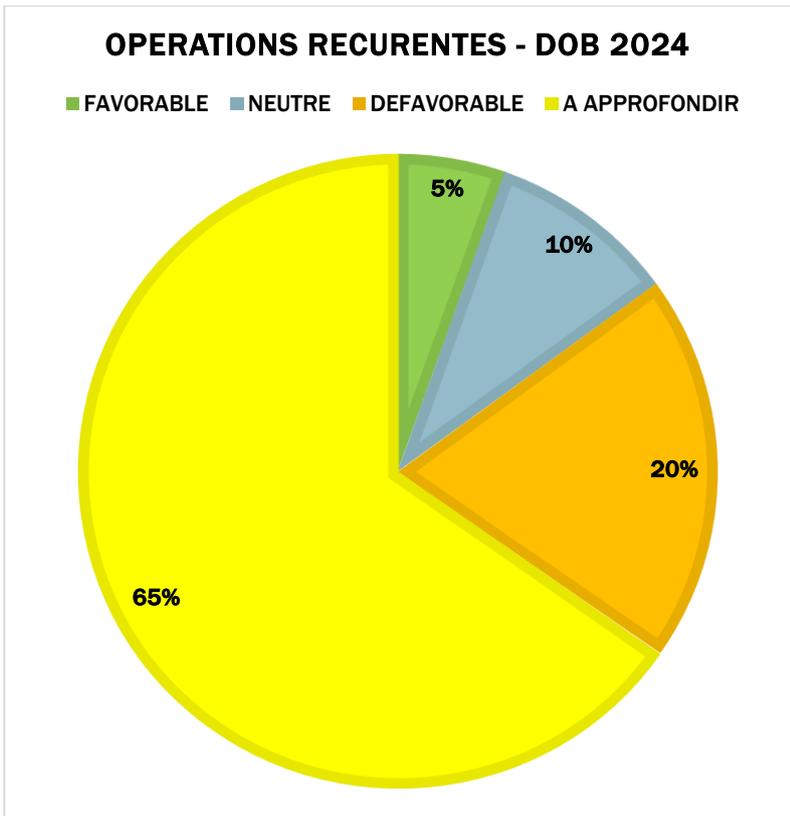
Quels enseignements ?

Ce travail a permis d'identifier certaines marges de manœuvres, notamment au niveau des achats réalisés par l'agglomération.

Par ailleurs, il est indispensable de dissocier les dépenses liées aux opérations récurrentes. Ces dernières, sont propre à nos compétences et font souvent appel à du gros œuvre (travaux d'assainissement principalement...).

La répartition des dépenses liées à des opérations est toute autre. Les principales opérations portées par l'agglomérations sont favorables car ils favorisent la transition écologique : méthanisation, bioGNV, déploiement du schéma cyclable.

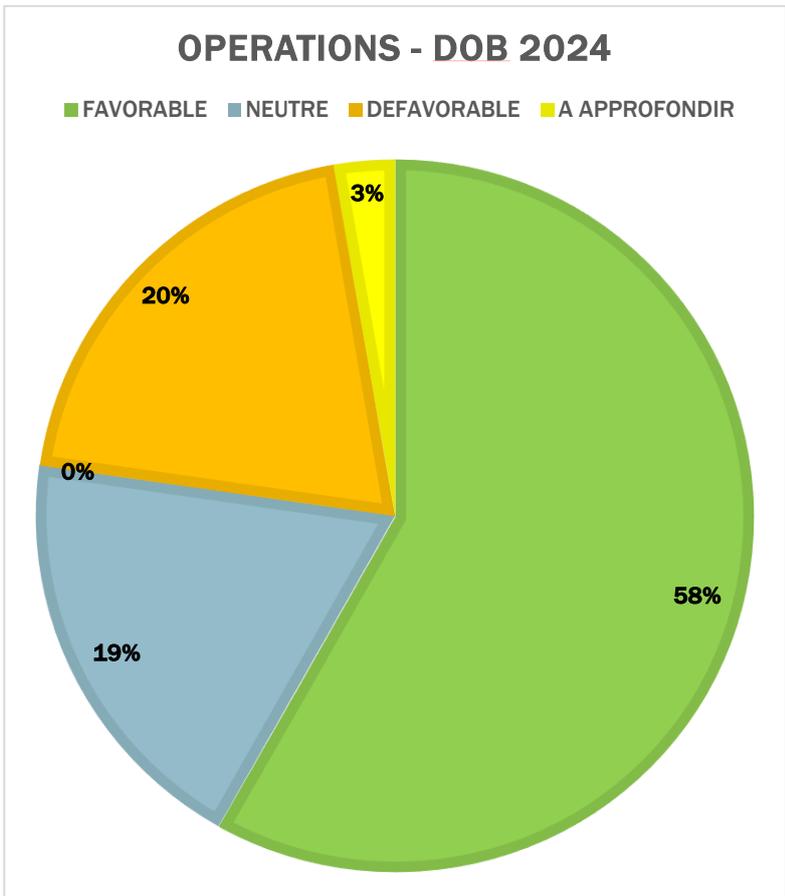
De même, le restaurant universitaire, dans son cahier des charges, vise le niveau 2 – biosourcé et côté énergie, la RT2012 - 20%, sans artificialisation des sols, ce qui lui permet d'être favorable.



Les opérations récurrentes comptent pour 10% du budget prévisionnel

« *A approfondir* », on retrouve tout ce qui est « provisions pour travaux imprévus » et les opérations liées à l’assainissement.

« *Défavorable* » : les achats divers n’ayant pas de clauses spécifiques



Défavorable : aménagement des zones d’activité (voirie voiture), achats sans clauses spécifiques...

Annexe- suivi des consommations énergétiques -bâtiments (hors AquaMalo)

